



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-1-2-34

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2023  
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	⋮ M. RENAUD Olivier ⋮ M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	⋮ M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	⋮ Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	⋮ M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	⋮ M. TERRENNE Jean-Paul (a donné pouvoir à GAILLARD Elisabeth) ⋮ Mme GAILLARD Elisabeth
Commune d'ESPALAIS	⋮ M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	⋮ M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	⋮ M. BENOIT Pascal ⋮ Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	⋮ M. BARROS Gérard ⋮ M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	⋮ Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	⋮ M. DOUSSON Bruno ⋮ Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	⋮ M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	⋮ Mme MAERTEN Marie Bernard ⋮ M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MERLES	⋮ M. SERGAS Serge

Commune de MONTJOI	⋮ M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	⋮ M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	⋮ M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	⋮ M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE Commune de SAINT CLAIR	⋮ M. BENVENUTO Raymond ⋮ M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	⋮ M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	⋮ M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	⋮ M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	⋮ M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	⋮ Mme CHAPUS Marie Dominique (en remplacement de BOISSEAU C)
Commune de VALENCE D'AGEN	⋮ M. BAYLET Jean Michel ⋮ Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à D. ZANINI) ⋮ M. GROUSSOU Bernard ⋮ Mme LAROUSSINIE Francine ⋮ Mme LECORRE Christiane ⋮ M. LOPES Ernest (a donné pouvoir a PERE Cathy) ⋮ Mme PERÉ Catherine ⋮ M. ZANIN Daniel ⋮ Mme HOHOL Elisabeth (a donne pouvoir à FURLAN Josiane) ⋮ Mr ZMUDA Patrick ⋮ Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	⋮ M. ALARY Alain ⋮ Mme BOUVIER Lina
Commune de MANSONVILLE	⋮ M. BERTHET Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	⋮ M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	⋮ Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	⋮ Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2023D7-1-2-34

**OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2023**

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 24-02-2023 portant sur la tenue du débat d'orientation budgétaire,  
Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif présenté par le Président,  
Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « Assainissement des Deux Rives » et de la commission environnement dans leurs séances du 8 mars 2023,

Sur propositions de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022,
- de reporter les résultats de l'exercice 2022 comme suit :
  - Déficit de fonctionnement (002) : 4 245,87 €,
- d'adopter le budget primitif 2023 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'exploitation	47 850,00 €
------------------------	-------------

Fait à Valence d'Agen, le 24 mars 2023

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 27 mars 2023

La secrétaire de séance  
Maire de CASTELSAGRAT

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Francine FILLATRE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

**05 AVR. 2023**



Jean-Michel BAYLET

**05 AVR. 2023**

## AR Préfecture

### VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2023 - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230324-2023D7\_1\_2\_34-BF

Numéro d'acte : 2023D7\_1\_2\_34

Date de décision : 24/03/2023

Nature : DOCUMENTS\_BUDGETAIRES\_ET\_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : DOCBUDG-24820001600025-082023-BP-2023-30032023000000.xml

---

Fichier(s) annexes(s) : PAGES\_SIGNATURES\_BP\_2023\_SPANC.pdf

2023D7-1-2-34 VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET 2023 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF .pdf

Résultats 2022 - CC2R.pdf

---

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 05/04/2023 09:39:33

**Date de réception de l'AR : 05/04/2023 09:55:21**